

Cabinet

Référence

Auch, le 4 juillet 2014

Le directeur académique des services de l'éducation nationale du Gers

à

Monsieur le Maire

Place Gorges Blaye

32600 PUJAUDRAN

S/c de Monsieur le préfet du Gers

Objet : Demande de changement des horaires des écoles à la rentrée 2014

Dossier suivi par
Erwan Polard
Téléphone
05 67 76 51 42
Télécopie
05 67 76 51 97
Courriel
ia32@ac-toulouse.fr

Suite à l'avis défavorable de madame la Rectrice concernant votre demande d'expérimentation, et après consultation du conseil départemental de l'éducation nationale qui s'est tenu le jeudi 3 juillet 2014, je vous informe que j'é mets un avis favorable à la demande de modifications des horaires pour la rentrée scolaire 2014.

7 bis, rue Gambetta
32000 AUCH

Je vous informe également que les parents d'élèves peuvent consulter les horaires sur un site dédié : 5matinees.education.gouv.fr

Ecole		Matin		Après-midi		Déro gation	Passage à 4 jours 1/2
		Entrée	Sortie	Entrée	Sortie		
maternelle	Lundi	9h	12h	13h30	15h45	non	2013
	Mardi	9h	12h	13h30	15h45		
	Mercredi	9h	12h				
	Judi	9h	12h	13h30	15h45		
	Vendredi	9h	12h	13h30	15h45		
élémentaire	Lundi	9h	12h	13h30	16h	non	2013
	Mardi	9h	12h	13h30	16h		
	Mercredi	9h	12h				
	Judi	9h	12h	13h30	15h30		
	Vendredi	9h	12h	13h30	15h30		

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

SIGNE
René-Pierre HALTER